Aluminium, acier, nouvelle entente transatlantique

**Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont signé, mardi 22 mars, un accord commercial mettant fin au différend né sous l’ère Trump. Les deux pays ont convenu, par ailleurs, de lutter contre la surcapacité chinoise. En contrepartie, les Anglais vont lever leurs taxes sur le bourbon, des denrées alimentaires ainsi que d’autres biens américains.**

Dans le cadre du nouvel accord, les Etats-Unis ont instauré des quotas et maintenu les droits de douane initiaux sur les volumes qui excèderont ces quotas. Ces derniers entreront en vigueur le 1er juin. Les fabricants anglais pourront exporter jusqu’à 500.000 tonnes d’acier par an. Au-delà de ce volume, la taxe de 25% sera à nouveau appliquée.

Donald Trump avait imposé des droits de douane en 2018, invoquant la préservation de la sécurité nationale. En 2021, les Etats-Unis ont importé 272.079 tonnes d’acier depuis l’Angleterre, soit 1% des 28,6 millions de tonnes (Mt) importées chaque année par le pays. L’Angleterre n’a excédé le volume de 500.000 tonnes d’acier que trois fois entre 2010 et 2018 : 757.189 tonnes en 2015, 1,29 Mt en 2014 et 558.793 tonnes en 2012.

L’accord stipule également que toute entreprise anglaise dans l’acier détenue par des Chinois devra faire l’objet un audit, afin de mesurer l’influence de la Chine sur l’activité de l’entreprise. L’administration britannique devra communiquer les résultats à son homologue américain. Fin 2019, l’entreprise chinoise Jingye Group avait racheté le deuxième producteur d’acier britannique British Steel.

**Aluminium : un quota qui ne devrait pas changer la donne**

Idem pour le métal léger, les fabricants anglais pourront exporter jusqu’à 9.000 tonnes d’aluminium brut, 11.400 tonnes de demi-produits en aluminium autres que les produits laminés et 9.300 tonnes de produits laminés. Les tonnages supplémentaires seront soumis à la taxe de 10%, auparavant en vigueur.

Les quotas portant sur l’aluminium, établis sur une base semestrielle, ne devraient pas impacter les exportations britanniques. En effet, ces dernières n’ont représenté que 9.503 tonnes sur les 6,2 millions de tonnes importées en 2021. «*La Grande Bretagne produit très peu d’aluminium. Il existe une usine d’alliages pour l’aérospatiale, l’usine Arconic Manufacturing, plus quelques autres* », indique Lloyd O’Carroll, consultant et ancien exécutif dans l’industrie de l’aluminium.